

SOLIDARITÉ L'Aide sociale à l'enfance cherche de nouveaux assistants familiaux.

Le Conseil départemental recrute dix familles d'accueil

Pas de grandes campagnes de communication nationale. C'est cette fois la stratégie de publics très ciblés qui est adoptée par le Conseil départemental pour promouvoir sa recherche de familles d'accueil. Marie-Hélène Chastre, vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille, la présentée pour la première fois aux représentants du monde agricole, lundi 12 septembre, lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture. Une initiative justifiée par un "vrai salaire" qui peut compléter les revenus du foyer, tout en restant disponible (sur la ferme, par exemple) pendant le temps scolaire.

Un vrai métier, rémunéré comme tel

Il s'agit d'un accompagnement éducatif "jour et nuit", afin de supporter une famille en grande difficulté. L'idée est d'offrir à l'enfant ou l'adolescent un cadre relationnel qui lui permette de s'épanouir dans de bonnes conditions. À ce jour, ce sont 350 jeunes qui bénéficient de ce dispositif. Mais la demande va croissante et l'Aide sociale à l'enfance (Ase) cherche une dizaine de nouveaux assistants familiaux, à même de prendre en charge, chacun, un ou plusieurs jeunes ; dix nouveaux "professionnels" qui seront spécialement formés. Car le Département tient à préciser qu'il s'agit bien d'une noble cause, mais surtout d'un "métier".

À ce titre, la rémunération peut s'avérer intéressante. Selon l'âge et les contraintes, un placement dégage un salaire de 1 170 € à 1 380 € mensuels, auquel s'ajoutent des indemnités journalières pour l'alimentation, le chauffage, etc. et une enveloppe pour couvrir

les loisirs ou l'argent de poche du bénéficiaire. "Ces conditions sont multipliées par le nombre d'enfants à charge, par deux ou par trois", tient à préciser François-Xavier Montil, directeur de cabinet du président du Conseil départemental, Brigitte Troucellier, élue à la Chambre d'agriculture, précise que cela ne remet pas en cause la transparence Gaec, permettant aux femmes candidates de rester associées à leur époux.

Pas forcément facile, mais gratifiant

En présentant cette démarche auprès des représentants du monde agricole, le Département espère que la communication fonctionnera au sein des réseaux professionnels. Afin de mieux appréhender le rôle des assistants familiaux au sein de ces familles d'accueil, une vidéo complant une série de témoignages et réalisée par Léo Pons a été projetée. L'importance de la formation préalable, la remise en question pour ceux qui changent de métier ou les qualités de bienveillance étaient notamment mises en exergue. Des éléments corroborés par le témoignage dans la salle d'une agricultrice du secteur de Mauriac ayant fait ce choix. Un choix parfois courageux, pour héberger et prendre soin d'un enfant en difficulté et tolérer ses souffrances, sans mettre en cause l'équilibre de la famille d'accueil, mais en s'adaptant. "Ce n'est pas toujours facile de s'occuper des enfants des autres, mais qu'est-ce que c'est gratifiant de les aider chaque jour dans leur parcours, les voir grandir un peu plus sereinement", confie Marie, assistante familiale depuis longtemps.

R. S.-A.

DÉPOSER SA CANDIDATURE

Pour celles et ceux que le métier d'assistant familial intéresse, il convient d'adresser une demande d'agrément par courrier au Service de protection maternelle et infantile du Conseil départemental (Mission cédex et/ou se renseigner par téléphone au 04 71 43 40 71. Dès l'obtention d'un agrément, il faut faire acte de candidature en adressant un curriculum vitae et une lettre de motivation au Service de l'aide sociale à l'enfance, également hébergé à l'Hôtel du Département d'Aurillac (tél : 04 71 46 21 82). Des formations obligatoires sont prévues.



Accompagnée de François-Xavier Montil, Marie-Hélène Chastre, vice-présidente du Conseil départemental, est venue présenter le dispositif aux élu(e)s de la Chambre d'agriculture.

PASTORALISME Accueillie par Auvergne estives, la 37^e rencontre nationale des acteurs du pastoralisme a fait étape dans le Cantal.

La Coptasa partage ses expériences



Auvergne estives, la Chambre d'agriculture, la Mission hautes Auvergne, le Conservatoire des espaces naturels, l'agence de l'eau sont autant de partenaires de la Coptasa qui expérimente pour valoriser l'activité pastorale.

Du 14 au 16 septembre, le Cantal accueillait la 37^e rencontre nationale des acteurs du pastoralisme, avec une fréquentation record de près de 150 participants pour la séance plénière du jeudi. De mémoire d'anciens, seule l'édition 2021 avait attiré plus de 100 personnes.

En évoquant les 50 ans de la loi pastorale, Bruno Caraguel, président de l'association française de pastoralisme, indique que ses adhérents seront force de proposition pour l'adapter aux nouveaux enjeux (touristiques, climatiques, bien-être animal...). Il a, par ailleurs, souligné la dynamique pastorale auvergnate riche de ses divers partenariats.

Face aux enjeux climatiques

Le vendredi, le rendez-vous était donné sur les hauteurs d'Anzat-

VALORISATION

Enjeu touristique

Lisiane Lacanal, conseillère agri-tourisme à la chambre d'agriculture du Cantal, a présenté un projet de valorisation touristique du pastoralisme. Parmi les 62 Sipam (systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial) reconnus par l'organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture, le Cantal a travaillé sur la mise en place d'un produit touristique pour petits groupes. Au programme d'une journée : accueil par un berger de la Coptasa pour une présentation du principe de l'estive collective, petite randonnée jusqu'à un buron avec un accompagnateur de moyenne montagne puis visite d'une ferme du Cézallier et dégustation de produits fermiers. Cette

le-Lugnet, sur les terres de la Coptasa. Livrée aux quatre vents et à cheval sur la ligne de partage des eaux, son unité pastorale y prépare l'avenir. Sachons-le, en matière d'eau potable, c'est là-haut que tout commence pour bon nombre de Français. De part et d'autre de la piste qui traverse l'estive, le bassin versant de la Loire et celui de la Dordogne, Nantes et Bordeaux sont en aval. D'un côté l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'autre celle d'Adour-Garonne veillent sur la réserve en eau. David Moreau, technicien d'Adour-Garonne, était justement présent pour justifier les investissements réalisés, ici, à perte de 1 400 m d'altitude, où une perte de 30 % de débit d'eau est annoncée pour 2050. La préservation de cette ressource est en jeu sur ce territoire composé à plus de 10 % de zones humides que l'agriculture a, durant des décennies, cherché à assécher.

La Coptasa sert de vitrine

Par ailleurs, en deux ans, la Coptasa aura planté plus de 2 km de feuillus⁽¹⁾ pour restaurer ses haies d'épiciés trentenaires qui dépérissent. Pierre Bordage, de la Mission hautes Auvergne, a souligné leurs utilités (brise-vent, micro-climat, ombrage, abri pour les prédateurs des rats tapiers...). Une haie a un effet sur 10 à 15 fois sa hauteur, c'est 5 à 30 % de gain de production fourragère et un ombre qui réduit la température de 5 à 8° pour les animaux, rappelle le technicien. Cet été, le mercure a passé les 30° sur l'estive de la Coptasa.

Après son troisième passage dans le Cantal, Jean Debayle, ancien président du Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, est retourné chez lui "avec un peu plus d'espoirs" en constatant le dynamisme économique du pastoralisme auvergnat et sa recherche constante de nouvelles solutions.

F PIGOT/APA

(1) Saules à oreillettes, marsault, sorbiers, des osseaux, poiseliers, alisier blanc, hêtres, sureau, aubépine et érable sycomore révélaient mieux adaptés que les résineux qui ont l'effet d'un mur.



offre sera commercialisée par Hautes Terres Tourisme au prix de 45 € par personne dont 7 € destinés à la Coptasa. Des offres d'une demi-journée et de deux jours sont également à l'étude avec l'ambition de faire savoir que la montagne est un territoire de partage où certains travaillent.